

**ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS CÉRÉBRO-VASCULAIRES
ET TRAUMATISÉS CRÂNIENS DE L'ESTRIE**

Juin 2009

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2008-2009**



68, boul. Jacques-Cartier Nord
Sherbrooke (Québec) J1J 2Z8
Tél.: 819-821-2799 Téléc.: 819-821-4599
Site Web : www.acteestrie.com
Courriel : acte@acteestrie.com



TABLE DES MATIÈRES

Mission et historique 3

Organigramme de l'ACTE 8

Mot du président 10

Mot de la directrice générale 13

Réorganisation des services 16

Vie associative 19

Représentation / Partenariat 22

Évaluation / Projets en partenariat 25

Références - Soutien 28

Activités de jour 33

Activités de travail 36

Membres de comités et personnel 40

Orientations 2009-2010 44



MISSION ET HISTORIQUE



NOTRE MISSION

L'Association des accidentés cérébro-vasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie est un organisme communautaire, créé en 1984, regroupant des personnes accidentées vasculaires cérébrales (AVC), des personnes traumatisées cranio-cérébrales (TCC) et leurs proches.

L'ACTE possède une vocation régionale reconnue par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie et de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Nos objectifs

- ◇ Regrouper et soutenir les personnes AVC, TCC et leurs proches
- ◇ Offrir un service d'écoute et de soutien à ces personnes et à leur famille
- ◇ Par le biais de différentes activités :
 - ◆ Favoriser la participation sociale de la personne AVC/TCC
 - ◆ Offrir un milieu de vie dynamique qui permet d'échanger et de s'entraider
 - ◆ Maintenir les acquis de réadaptation et actualiser le potentiel de la personne et ses intérêts
- ◇ Promouvoir et défendre leurs intérêts et leurs droits

Le partenariat

L'ACTE s'inscrit dans un consortium de services en traumatologie. Dans le but d'offrir les services les plus adéquats, un corridor de services à la personne victime d'un TCC a été instauré.

Même si ce continuum de services n'est pas effectif au niveau des personnes AVC, le partenariat entre les trois établissements (CHUS, CRE, ACTE) favorise les références de personnes AVC vers l'ACTE.


Le partenariat se veut donc une valeur primordiale pour notre association. Nous valorisons ainsi la qualité des services donnés aux personnes AVC et TCC et l'importance d'être à l'affût du développement de nouveaux services.

HISTORIQUE

L'Association des accidentés cérébro-vasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie (l'ACTE) a été fondée en 1984 par trois personnes (une personne AVC, une personne TCC et une professionnelle de la santé).

L'ACTE sera un réseau d'entraide, sans local et permanence jusqu'en 1989. L'association obtient sa première subvention, lui permettant d'avoir un pied à terre. Elle compte alors une trentaine de membres.

Au début des années 1990, l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (l'IUGS) qui dispense à




cette époque les services de réadaptation intensive, accueille les services de l'ACTE dans ses murs. Cette même année, l'Association engage une coordonnatrice/intervenante et une secrétaire. Une vie associative se bâtit, le journal de l'Association naît.

À compter de 1995, le projet de Centre d'activités de jour est à l'agenda. Débutent les rencontres auprès des partenaires (ARLPPHE, CRE, Régie, etc.). L'objectif principal du projet est le maintien des acquis pour les personnes AVC et TCC.

Parallèlement à ce projet, l'ACTE augmente ses ressources humaines grâce, entre autres, à la signature des premières ententes de services avec la SAAQ en 1997. Elle consolide aussi son partenariat dans la région. À l'automne 1999, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie octroie une subvention non-récurrente sur deux ans afin d'expérimenter une programmation d'activités de jour pour les personnes AVC et TCC en Estrie. Cette programmation débutera à l'automne 2000. À cette époque, l'ACTE s'impliquera activement dans la mise sur pied de deux regroupements provinciaux: le RAPTCCQ (Regroupement des associations de personnes traumatisées cranio-cérébrales du Québec) et le RAPAQ (Regroupement des associations de personnes aphasiques du Québec).

L'ACTE profitera de son quinzième anniversaire pour organiser un forum ayant pour thème « La parole aux sans voix ». Une journée d'échange et d'information à laquelle participera 120 personnes.



L'emménagement des services de l'ACTE dans des locaux permanents sera un des dossiers majeurs pour les trois années qui suivront. À partir de l'automne 1999, l'ACTE occupera des locaux temporaires dans l'ancien hôpital St-Vincent-de-Paul destiné à accueillir le CHSLD et le CRE. Au gré du chantier, les bureaux déménageront trois fois en trois ans pour finalement devenir locataire d'espaces au 68 Jacques-Cartier, installations appartenant au CRE.

Il n'y a pas que le dossier des locaux à l'ordre du jour, nous verrons l'ACTE dans les premières années de l'an 2000 poursuivre son travail de rayonnement régional et provincial, développer une programmation d'activités de jour répondant aux besoins de ses membres et entretenir ses liens avec ses partenaires. En conséquence, les références ne cesseront d'augmenter. L'Association sera appelée à redéfinir les rôles et responsabilités de chacun des acteurs de son organisation.

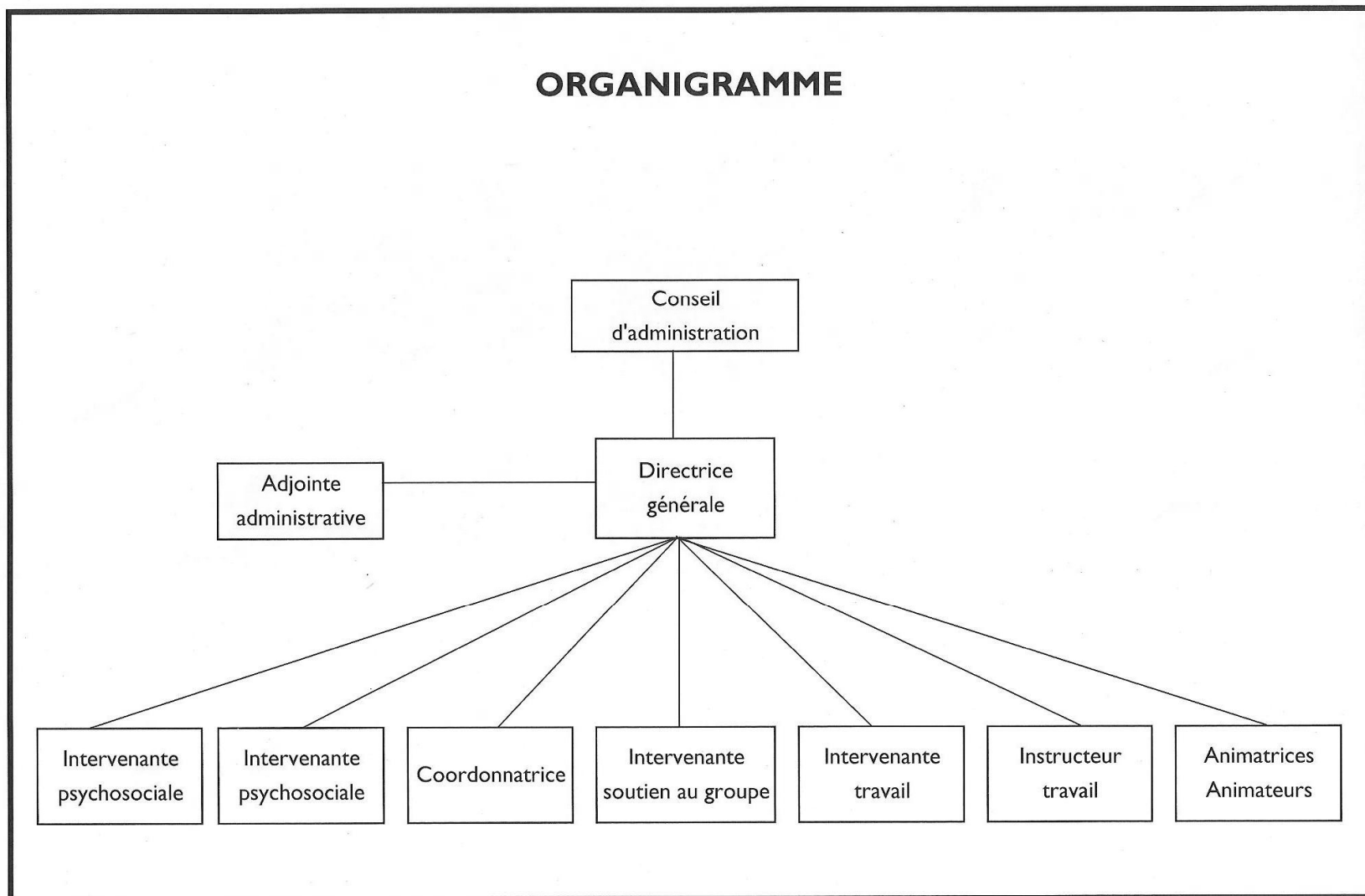
Les années 2002 à 2004 verront un lots de débats, questionnements et choc d'idées. L'ACTE réorganisera ses structures associatives et redynamisera par le fait même son conseil d'administration et campera le rôle de sa direction générale.

Depuis 2004, notre association a peaufiné son offre de services d'activités de jour et de soutien. De plus, depuis juillet 2007, l'ACTE a sous sa responsabilité un volet d'activités de travail occupationnel pour la clientèle en déficience physique, à la suite du transfert de l'Atelier Jacques-Cartier du CRE vers l'ACTE.




ORGANIGRAMME DE L'ACTE

ORGANIGRAMME





MOT DU PRÉSIDENT




Vous avez sûrement remarqué qu'après avoir réaligné le cap de notre majestueux navire il y a quelques années, nous avons dû embaucher de nouveaux matelots pour remplacer ceux qui ne sont plus avec nous. Ainsi, les passagers de notre bateau ne manqueront de rien.

Pour que les membres de l'ACTE puissent continuer à réussir et à évoluer, le conseil d'administration s'est une fois de plus mis au travail. À chaque rencontre, ces dossiers s'épaississaient.

La fusion avec les Ateliers de travail du CRE nous a obligé à revoir l'organisation des services offerts. Par la même occasion, il a été nécessaire de passer par les ressources humaines afin de définir plus clairement nos besoins et répondre à différentes interrogations dont : Qui fait quoi ? Pour qui ? Et avec qui ?

Pendant plusieurs mois, une consultante externe a fait une évaluation des tâches de tous nos postes de travail, par la suite, elle nous a présenté une évaluation globale et le conseil d'administration a adopté une nouvelle grille de classification avec des descriptions de tâches réorganisées.

Cette année, quelques travailleuses ont quitté le navire. Vous avez probablement lu les offres d'emploi dans les journaux, je n'en ai jamais vu autant dans une période aussi courte. Nous avons finalement réussi à trouver les majors de navire (intervenants) qui vont nous soutenir et nous accompagner pendant notre croisière.




Tandis que j'ai une plume en main, j'aimerais souligner le départ de personnes qui ont accompli un travail considérable à bord de notre grand navire. Nous conservons un souvenir remarquable du lieutenant de vaisseau, madame Lucette Leclerc, les majors, mesdames Chantal Trottier et Nathalie Gauthier, et le moussaillon, madame Marie-Élise Lapointe qui quittera prochainement.

Merci et bonne chance à toutes.

Jacques Pomerleau



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Voilà plus de neuf ans que je suis à la direction de l'ACTE et lorsque je jette un regard derrière, je peux affirmer que chacune de ces années a amené son lot de défis, de nouveautés, de créativité et de changements.


L'année 2008-2009 ne fait pas exception, au contraire.

Plus personnellement, je dirais que ce fut une année passée à la maison... je m'explique : ces trois ou quatre dernières années, le rayonnement et le partenariat furent les priorités. Le consortium TCC, les projets cliniques, les négociations avec la SAAQ m'ont souvent amenée à travailler à l'extérieur.

Cette année, retour au bercail et réflexion profonde sur notre mission, nos services, nos ressources. À l'aube de nos 25 ans, ce fut certainement la remise en question la plus importante faite par notre organisation. Cette réflexion a provoqué d'importants changements que vous découvrirez dans le présent rapport.

Somme toute, puisque je me dois d'être brève, je tenterai de vous résumer ce que je retiens de cette dernière année.

- La chance de pouvoir prendre le temps d'aller au fond des choses et d'arriver aux meilleures décisions pour l'ACTE et ses membres ;
- Les propositions de projets en partenariat qui sont très rassurantes quant à la reconnaissance de la qualité de notre travail ;

- 
- Les membres du conseil d'administration de l'ACTE, toujours aussi impliqués, qui m'accordent leur confiance éclairante ;
 - L'équipe de travail recomposée, on a vu des gens partir et d'autres arriver. L'ACTE peut compter sur une équipe expérimentée et jeune, folle et sage, professionnelle et créative, mais surtout engagée.

En terminant, j'ai souligné l'apport et le soutien du conseil d'administration et de l'équipe de travail, je me voudrais de passer sous silence l'implication de Jacinthe Jobin, psychologue organisationnelle, qui au-delà de son rôle de consultante, a su habilement nous guider dans cette démarche de réorganisation.

Et finalement, cette dernière année fut pour moi une année de grands deuils. Merci à toutes et à tous pour votre sollicitude !

Chantal Charest



RÉORGANISATION DES SERVICES

RÉORGANISATION DES SERVICES ET DES RESSOURCES HUMAINES

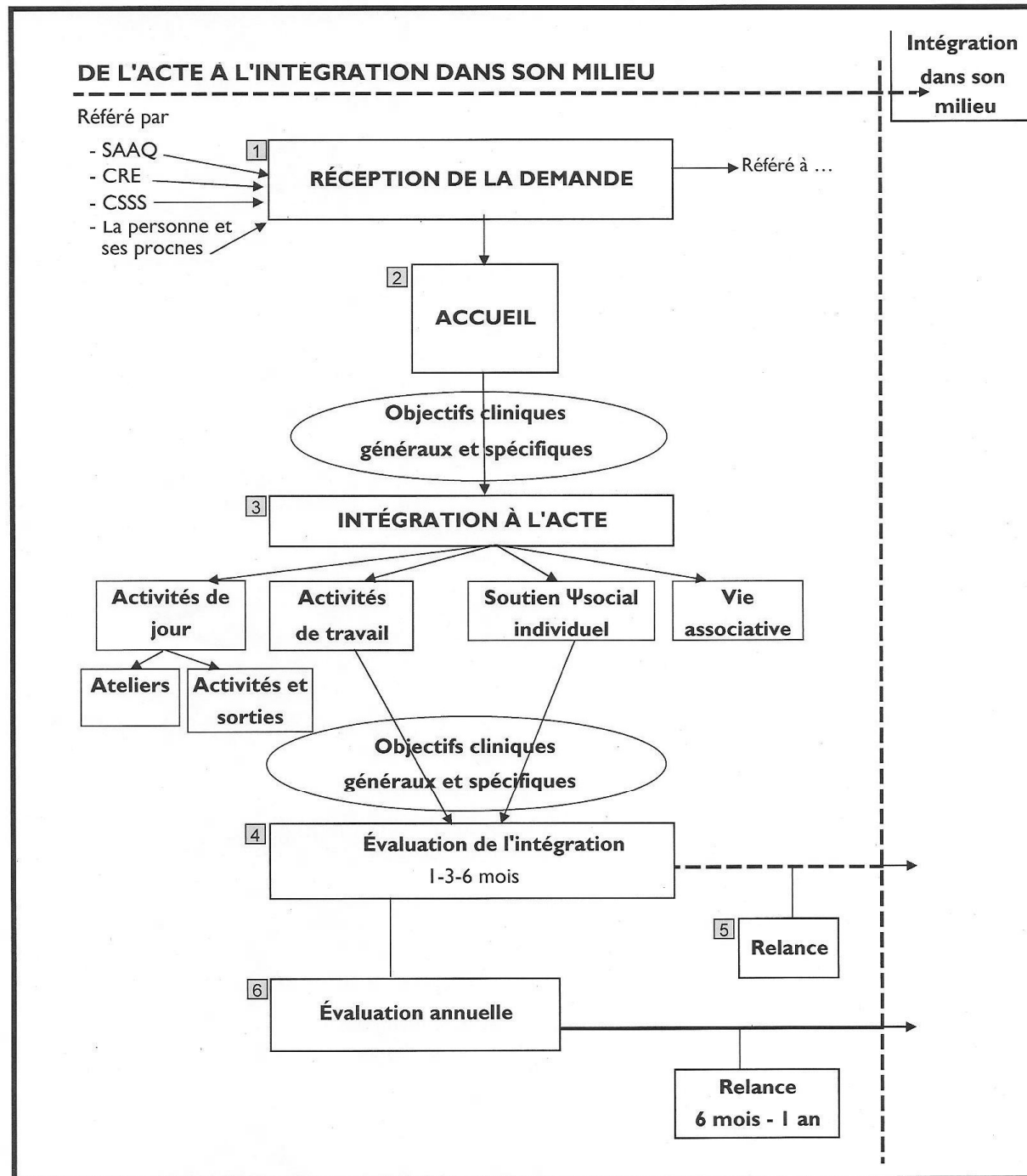
Le développement du volet activités de jour, le taux de références, les bons liens avec les partenaires et finalement, le transfert de l'Atelier Jacques-Cartier nous ont amené à revoir le modèle organisationnel sur lequel repose notre offre de services.

Les besoins des membres ont été au centre de nos préoccupations. C'est ce qui a guidé notre travail tout au long de cette démarche. En plus de systématiser les pratiques cliniques, nous avons revu le cheminement du membre à travers nos services (voir organigramme *De l'ACTE à l'intégration dans son milieu* – page 17). Nous avons également mis à jour les descriptions de tâches et défini les profils de compétences pour chacun des postes.

Cette réorganisation a été possible grâce à l'implication du personnel et du conseil d'administration et à l'investissement colossal de la direction générale, appuyée par une psychologue organisationnelle externe. Le processus d'implantation est en cours.

Le travail abattu en résumé :

Personnel	8
Rencontres de groupe	6
Rencontres individuelles	2
Heures consacrées	500
Formation (heures)	16



VIE ASSOCIATIVE

- ▶ Assemblée générale annuelle
- ▶ Conseil d'administration
- ▶ Autres comités
- ▶ Portrait de notre membership

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'ACTE s'est tenue dans ses locaux le 19 juin 2008.

Une trentaine de membres y ont participé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus de ses responsabilités habituelles, le conseil d'administration s'est penché sur le travail qui a été fait concernant la réorganisation des services et de ses ressources humaines.

Nombre de rencontres	6
Nombre de membres	7
Personnel	1
Heures de bénévolat	215

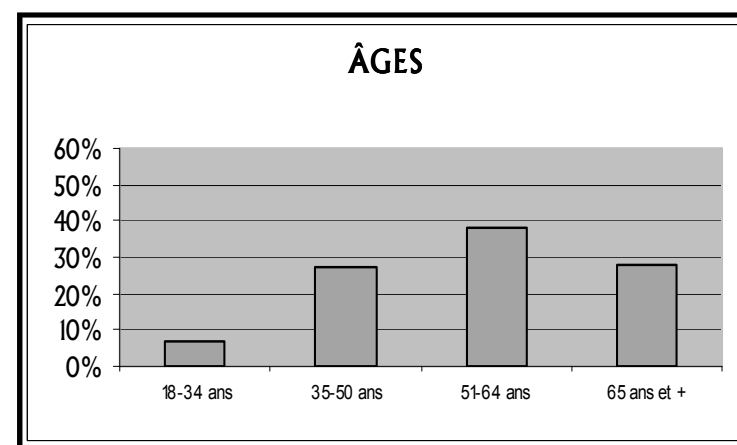
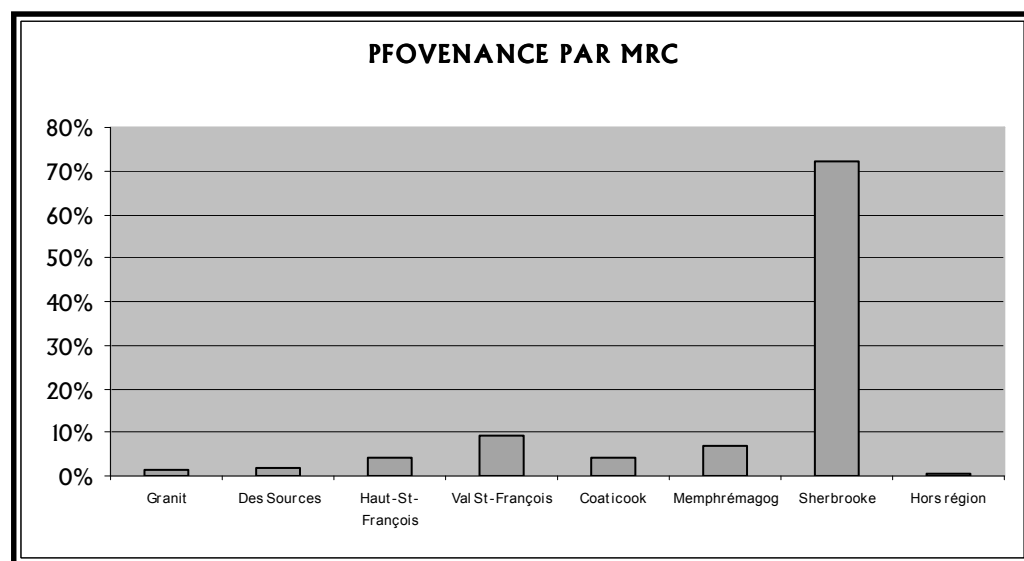
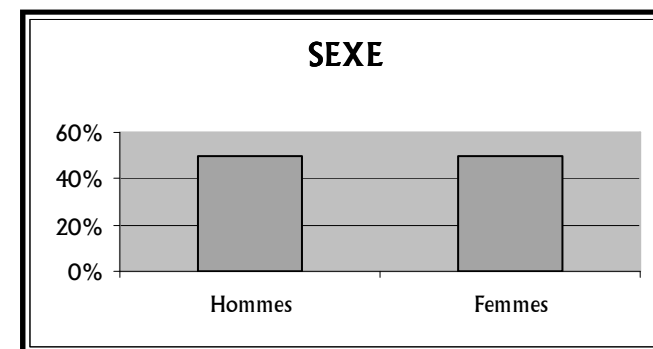
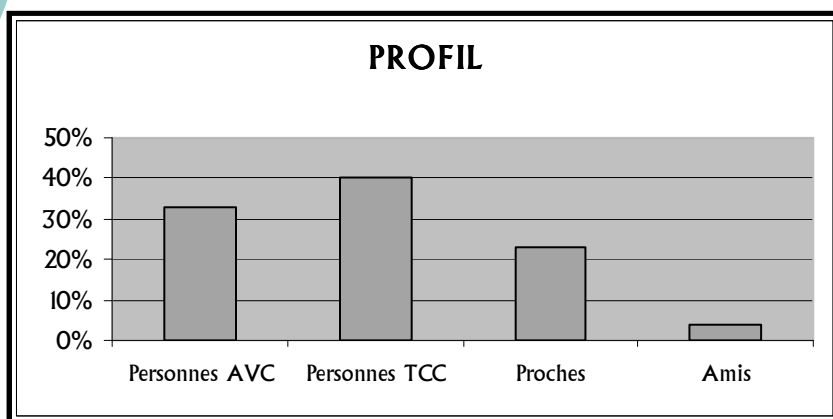
AUTRES COMITÉS

L'ACTE favorise l'implication de ses membres au sein de différents comités : comité du journal, comité La Ruche, comité Mercredi en vie, comité C.I.C.A. (Comité Intégration et Communication de l'ACTE)

Nombre de rencontres	10
Nombre de membres	16
Personnel	4
Heures de bénévolat	122

PORTRAIT DE NOTRE MEMBERSHIP

De par son statut d'organisme communautaire, l'ACTE a un membership. Les services de notre organisation ne sont pas offerts exclusivement aux membres. Cependant, nous encourageons un membership qui amène un sentiment d'appartenance.





REPRÉSENTATION / PARTENARIAT

RAPTCCQ (Regroupement des associations de personnes traumatisées crânio-cérébrales du Québec)

- ◆ Conseil d'administration 5 rencontres
Représentante : Chantal Charest

CENTRE DE RÉADAPTATION ESTRIE

- ◆ Conseil d'administration 5 rencontres
Représentante : Chantal Charest
- ◆ Programme traumatologie CRE 1 rencontre
- ◆ Programme adultes CRE 1 rencontre
- ◆ Programme Ressources résidentielles et d'hébergement 1 rencontre

CONSORTIUM RÉGIONAL TCC

- Représentante : Chantal Charest* 6 rencontres

CENTRAIDE ESTRIE

- ◆ Témoignages (Jacques Pomerleau)
- ◆ Conférence de presse



CÉGEP DE SHERBROOKE

- ♦ Techniques de réadaptation physique

L'ACTE a collaboré à la formation des étudiants en y référant des membres qui ont participé à des mises en situation de réadaptation.

TOURNÉE DE SENSIBILISATION ÉCOLES SECONDAIRES

3 membres ont témoigné de leurs expériences auprès d'élèves du 5e secondaire de l'école Montcalm.

Nombre d'élèves rejoints	199
Heures de bénévolat	20



ÉVALUATION / PROJETS EN PARTENARIAT

ÉVALUATION DES SERVICES

Nous poursuivons notre travail d'évaluation continue de nos services. L'application du guide Epsilon (auto-évaluation en milieu communautaire) est toujours préconisée. L'approche par GAP (groupe d'appréciation partagée) répond aux besoins.

PROJET DE RECHERCHE

DEAL (Développement Exercice physique Apprentissage Loisir)

En collaboration avec le Centre de recherche sur le vieillissement (CRESS-IUGS) et sous la responsabilité de madame Johanne Desrosiers chercheure, et son équipe, l'ACTE a poursuivi son implication dans ce projet de recherche pancanadien, visant l'intégration sociale des personnes AVC. Le premier volet d'éducation au loisir a été réalisé à l'automne 2006. Le deuxième volet visant l'amélioration de la condition physique s'est déroulé à l'automne 2008. Le troisième volet regroupe les deux volets précédents expérimentés à Sherbrooke. Les sept sites canadiens travaillent à ce même projet sur une durée de 18 mois. Un premier groupe a débuté en octobre 2008 et terminera à la mi-juillet 2009. Les objectifs généraux de ce projet sont :

1. AUGMENTER LA PARTICIPATION SOCIALE
 - ◇ Engagement de la personne AVC dans des activités significatives
2. AMÉLIORER LA SANTÉ GLOBALE
 - ◇ Diminution du nombre de visites imprévues à l'hôpital

Pour atteindre ces objectifs, les participants se présentent 2 fois/semaine à l'ACTE pour une séance de 1½ heure en éducation aux loisirs et 1½ heure d'exercices physiques.

PROJET EN COLLABORATION AVEC LA FONDATION MARC-CHOUINARD

La fondation Marc-Chouinard a été créée par sa famille et des intervenants de la santé pour promouvoir la formation, la recherche et le soutien aux personnes atteintes de lésions cérébrales et aux membres de leurs familles.

À l'automne 2008, la fondation nous propose de collaborer à l'élaboration d'un jeu de cartes représentant la réalité des personnes cérébrolésées. L'ACTE profite de ce projet pour impliquer les deux groupes d'arts dans la création artistique des personnages figurant dans le jeu de cartes. Par la même occasion, les artistes à l'œuvre expérimentent l'art-thérapie afin de créer des œuvres représentatives de quatre sphères de leur réalité :

- ♥ Les relations interpersonnelles
- ♦ L'organisation et le travail
- ♣ Le côté positif
- ♠ Ce qui fait mal

Ce projet est en cours de réalisation.

Nombre de rencontres	37
Nombre de participants	7
Personnel	1
Équipe du projet de recherche	2

Séances d'art-thérapie	12
Personnel	2
Nombre de participants	23

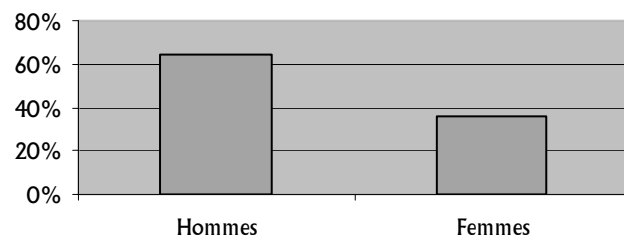


RÉFÉRENCES - SOUTIEN

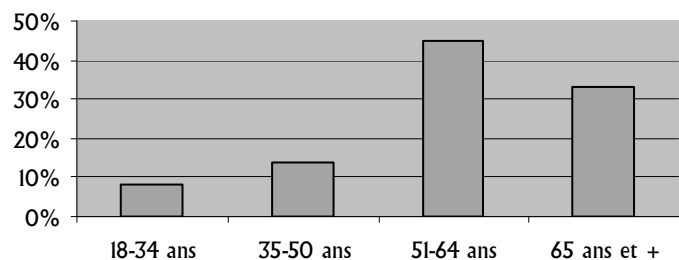
RÉFÉRENCES 2008-2009

58 nouvelles références dont
36 personnes AVC ou TCC
et 22 proches.

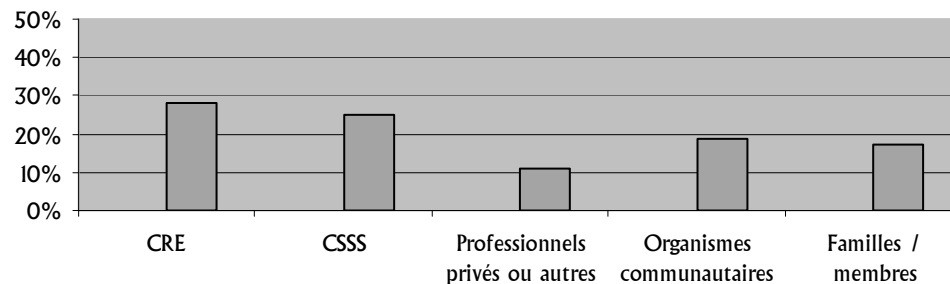
PERSONNES AVC OU TCC



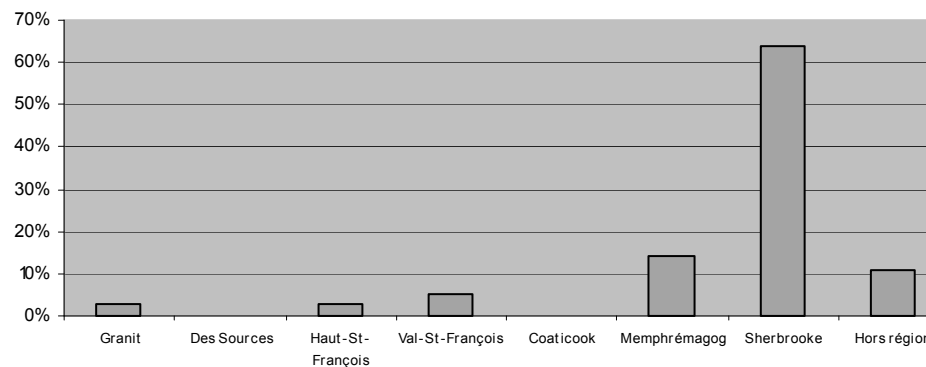
ÂGES



RÉFÉRENTS



PROVENANCE PAR MRC



SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

La mise en commun des expertises, observations et expériences se font lors de réunions d'équipe qui se tiennent aux quinze jours. Ces rencontres regroupent les deux intervenantes psychosociales, la coordonnatrice des services, l'intervenante soutien au groupe, et sont animées par la directrice générale.

SOUTIEN INDIVIDUEL

L'ACTE offre un soutien individuel ponctuel aux personnes AVC, TCC et à leurs proches.

Personnes différentes rejointes	214
Nombre d'interventions	2,512
Personnel	2
Équipe clinique	5

GROUPE DE PERSONNES APHASIQUES

Ce groupe est réservé aux personnes AVC ou TCC vivant avec les séquelles de l'aphasie. Cette année, pour dynamiser ce groupe, nous avons innové avec des invités spéciaux et des débats touchant des sujets de l'heure comme l'environnement. Il faut souligner la participation exceptionnelle d'un groupe en éducation spécialisée venu faire une animation très appréciée.

Nombre de rencontres	28
Nombre de membres	14
Nombre de bénévoles	4
Heures de bénévolat	60
Personnel	1

MERCREDI EN VIE

Lieu de rencontre où chacun met au service du groupe leur potentiel par l'animation, l'accueil de ses pairs, etc. À chaque semaine, un thème est développé et tous et toutes y participent à leur façon.

Nombre de rencontres	28
Nombre de membres	28
Nombre de bénévoles	9
Heures de bénévolat	98
Personnel	1

D'HIER À AUJOURD'HUI

La suite et la fin de cet atelier, donné pour la 2e fois, rejoint les personnes vivant avec les réalités d'un AVC ou d'un TCC depuis moins de 2 ans. Un des objectifs est de leur permettre de jeter un regard sur les séquelles, accueillir leurs pertes et se tourner définitivement vers leur réalité actuelle. L'appropriation de différentes clés leur a permis de faire un retour sur soi et surtout de découvrir leur potentiel actuel.

Nombre de rencontres	8
Nombre de membres	6
Nombre de bénévole	1
Heures de bénévolat	12
Personnel	1

GROUPE DES PROCHES

Les proches ont eux aussi un cheminement à faire avec la réalité d'un AVC ou d'un TCC. Pour une première fois, nous les avons invité à faire le même parcours que nos membres grâce à l'atelier D'Hier à Aujourd'hui : comment faire le pont en lien avec leur réalité.

Nombre de rencontres	13
Nombre de membres	15
Nombre de bénévoles	1
Heures de bénévolat	2
Personnel	1

VERS UN AILLEURS ET UN AUTREMENT

Cet atelier s'adresse aux membres qui ont accepté leur réalité et qui sont prêts à se tourner vers leur avenir en recherchant un projet de vie à leur mesure. Nous définissons ce qu'est un projet de vie, comment découvrir le sien avec ses propres forces, ses capacités et ses intérêts. Un travail de connaissance de soi est indispensable pour arriver à bien cerner ce qui nous arrive.

Nombre de rencontres	13
Nombre de membres	8
Nombre de bénévoles	1
Heures de bénévolat	12
Personnel	1



ACTIVITÉS DE JOUR

- ▶ Activités de jour
- ▶ Activités diverses
- ▶ Activités d'été

ACTIVITÉS DE JOUR

Objectifs :

- ♦ maintien et amélioration de la qualité de vie ;
- ♦ maintien des capacités résiduelles ;
- ♦ acquisition de nouvelles habiletés, connaissances et intérêts ;
- ♦ répit pour les proches aidants.

	Membres	Personnel	Heures de bénévolat	Nombre de rencontres
Aquaforme	8	2	0	8
Arts 1	12	3	28	32
Arts 2	16	3	28	28
D'hier à aujourd'hui	6	1	8	8
Vers un ailleurs et un autrement	7	1	6	13
Gestion du stress	15	3	30	32
Hockey cosom	15	3	82	14
Je m'active	19	5	40	27
Relaxation	22	3	12	28
Théâtre	13	4	8	28

91 personnes AVC et TCC différentes ont fréquenté à chaque semaine notre volet activités de jour.

En moyenne, elles étaient inscrites à 1,75 atelier/semaine, et leur taux de fréquentation était de 85%.

ACTIVITÉS DIVERSES

Nous favorisons les activités de socialisation par des sorties de loisir, dîners au restaurant, fête de Noël, visites d'expositions, etc.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Le calendrier d'été vise les mêmes objectifs que les activités de jour avec un souci d'organiser la majorité de ces activités à l'extérieur de l'ACTE, question de profiter de l'été (Pavillon de la faune, Maison des arts et de la culture, spectacle SAKA, etc.). Par contre, les jeudis en gang étaient ouverts à ceux et celles qui voulaient mettre à profit leurs intérêts et leurs talents à organiser leurs propres activités avec le soutien d'une animatrice de l'ACTE.

Nombre d'activités	33
Nombre de participations	506
Personnel	6



ACTIVITÉS DE TRAVAIL

L'Atelier de travail Jacques-Cartier sous la responsabilité du Centre de réadaptation Estrie a été transféré à l'ACTE en juillet 2007. L'année 2008-2009 se caractérise par l'arrimage de ce nouveau service en lui concédant notre philosophie communautaire.

C'EST QUOI ?

- ◆ Un service offert par du personnel qualifié de l'ACTE ;
- ◆ Un milieu de travail adapté au rythme de la personne ;
- ◆ Un travail occupationnel utile et valorisant, sans rémunération.

OBJECTIFS

- ◆ Maintenir les acquis des personnes ayant une déficience physique ;
- ◆ Développer des habiletés de travail ;
- ◆ Offrir un endroit stimulant et favorisant la participation sociale.

POUR QUI ?


Adulte ayant une déficience physique et une contrainte sévère à l'emploi.

TÂCHES

- ◆ Assemblage de pièces
- ◆ Étiquetage
- ◆ Triage

PARTENAIRES

- ◆ Thermo Concepts Inc.
- ◆ CHUS
- ◆ Centre jeunesse Estrie



La transition et l'arrimage bien établis nous ont permis d'entreprendre la démarche de consolidation des services.

OBJECTIFS POURSUIVIS CETTE ANNÉE :

- ◆ Valorisation et maintien des capacités de travail acquises ;
- ◆ Développement de nouvelles habiletés de travail ;
- ◆ Valorisation de l'activité de travail et du travail d'équipe ;
- ◆ Dépassement de soi et respect des limites.

PAR LE PERSONNEL :

- ◆ Évaluation des capacités de travail ;
- ◆ Formation des intervenants travail ;
- ◆ Poursuite du partenariat avec le réseau.

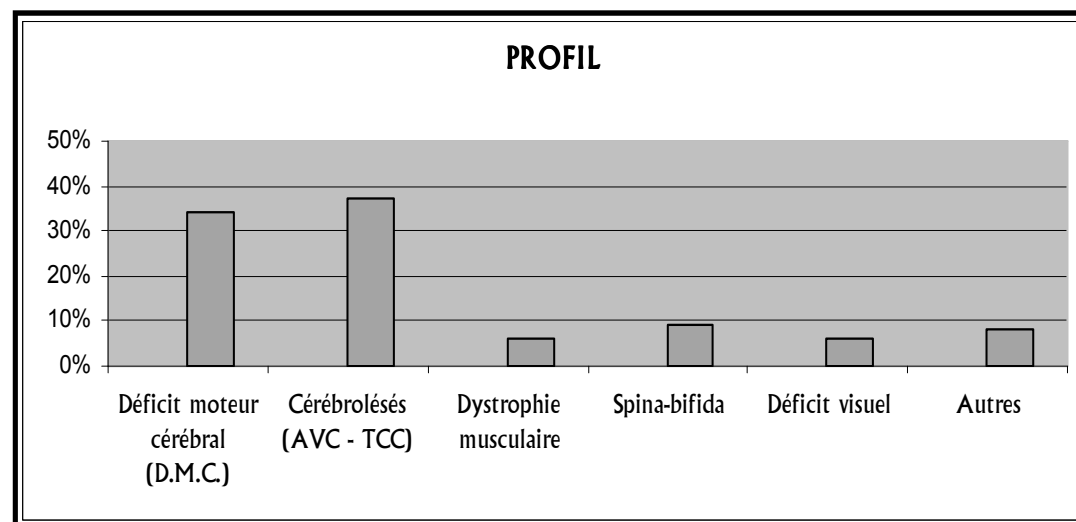
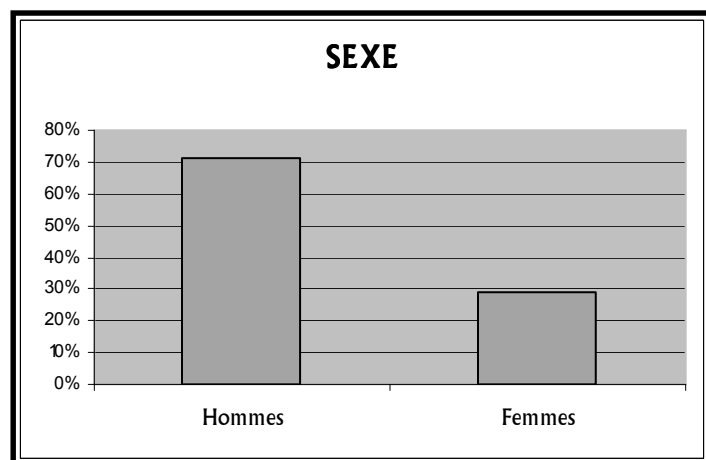
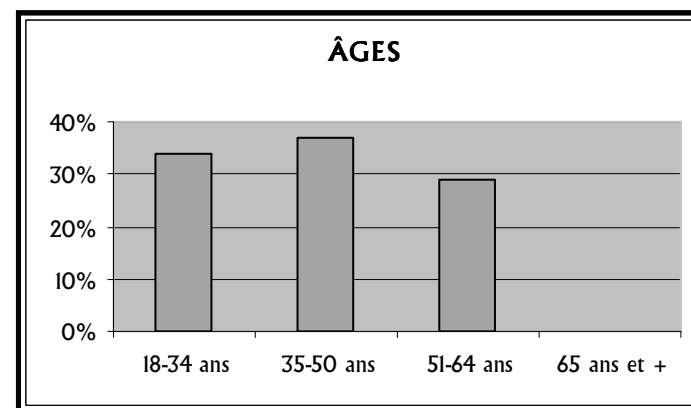
PORTRAIT DES USAGERS DES ACTIVITÉS DE TRAVAIL

Le portrait des usagers fréquentant les ateliers de travail démontre stabilité et assiduité. Le nombre de places disponibles pour accueillir de nouveaux travailleurs s'est limité aux quelques places libérées par des départs.

NOMBRE D'USAGERS AU 31 MARS 2009 : 35

MOYENNE DE FRÉQUENTATION : 3 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE

TAUX DE FRÉQUENTATION : 94%



MEMBRES DE COMITÉS ET PERSONNEL

- ▶ Conseil d'administration
- ▶ Membres du personnel
- ▶ Animatrices, animateur
- ▶ Comité journal
- ▶ Stagiaires
- ▶ Consultante externe



CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jacques Pomerleau, président
Madame Nathalie Nadeau, vice-présidente
Mme Lina Jetté, secrétaire
Mme Chantal Richer, trésorière
M. André Bessette, administrateur
Mme Zita Mueller, administratrice
M. Denis Croteau, administrateur

MEMBRES DU PERSONNEL

Mme Chantal Charest, directrice générale
Mme Noëlline Bolduc, adjointe administrative
Mme Isabelle Duquette, coordonnatrice des services
Mme Lucette Leclerc, intervenante soutien au groupe (jusqu'en février 2009)
Mme Danielle Maynard, intervenante psychosociale
Mme Chantal Ross, intervenante psychosociale
Mme Nathalie Gauthier, intervenante travail (jusqu'en mars 2009)
M. Georges Beaudry, instructeur
Mme Danielle Bolduc, animatrice activité d'été
Mme Christine Gouin, animatrice activité d'été
Madame Marie-Élise Lapointe, secrétaire (remplacement) et agente de développement



ANIMATRICES (contractuelles)

Mme Annie Bilodeau
Mme Mélanie Aboud (FIS) Centre St-Michel
Mme Julie Déry (FIS) Centre St-Michel
Mme Mylène Dionne (FIS) Centre St-Michel
Mme Zoé Hockhousen
Mme Véronique Jaccard
Mme France Morin
Mme Alexandra Nadeau-Dubé
M. Jonathan Pineault

COMITÉ JOURNAL

M. Richard Couture
Mme France Grégoire
Mme Lina Jetté
M. Jacques Pomerleau
M. Dominic Précourt
M. Benoit Trépanier
M. Jean Michel Valiquette



STAGIAIRES

Mme Virginia Alvarez, t.e.s., Cégep de Sherbrooke

M. Félix Côté-Rouleau, École Montcalm SAT

Mme Isabelle Dorant, t.e.s., Collège Champlain

M. Dominic Drapeau, t.e.s., Cégep de Sherbrooke

Mme Véronique Lacasse, psychoéducation, Université de Sherbrooke

Mme Valérie Oakes, psychoéducation, Université de Sherbrooke

Mme Justine Verf, t.e.s., Collège Champlain

CONSULTANTE EXTERNE

Jacinthe Jobin, psychologue organisationnelle



ORIENTATIONS 2009-2010



1) IMPLANTER LA RÉORGANISATION DES SERVICES ET DES RESSOURCES HUMAINES

- ◆ Poursuivre la définition des cadres de références ;
- ◆ Appliquer les changements ;
- ◆ Définir ou mettre à jour les différents outils cliniques ;
- ◆ Évaluer le processus.

2) PEAUFINER LES PRATIQUES DE GESTION

- ◆ Développer et utiliser une base de données ;
- ◆ Rédiger et adopter un code d'éthique ;
- ◆ Produire et appliquer une politique de traitement des plaintes ;
- ◆ Poursuivre l'application des groupes d'appréciation partagée (GAP).

3) ASSURER LA PROMOTION DE L'ORGANISME

- ◆ Promouvoir le 25e anniversaire de l'ACTE ;
- ◆ Impliquer les membres et les partenaires ;
- ◆ Organiser un événement majeur soulignant les 25 ans.

4) AUGMENTER LE FINANCEMENT DE L'ACTE

- ◆ Documenter les besoins ;
- ◆ Assurer la visibilité de l'organisation ;
- ◆ Effectuer des représentations auprès des décideurs.